

Septembre 2021



crédit : Elisabeth Eremina / Ville de Paris

Projet éducatif de territoire

Arrondissement :

Paris 17^e



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

1 – Contexte local

Le 17^e arrondissement compte 167 000 habitants et 88 000 ménages au 1^{er} janvier 2017. L'arrondissement se caractérise par un taux de natalité important et une part importante de couples avec enfants parmi les foyers.



Globalement aisé, l'arrondissement se singularise toutefois par une certaine hétérogénéité le rendant globalement représentatif de l'ensemble du spectre social parisien.

Les quartiers Pelloutier et Curnonsky-Saussure abritent des populations socialement plus fragiles et comptent un quartier prioritaire de la politique de la ville (porte de Saint-Ouen / porte Pouchet). Les quartiers du nord de l'arrondissement sont également moins peuplés que les quartiers du sud.

En 2020, le 17^e arrondissement compte 24 établissements d'accueil de la petite enfance (EAPE) 21 écoles maternelles, 17 écoles élémentaires et 8 écoles polyvalentes publiques. Le 17^e arrondissement compte 7 unités localisées pour l'inclusion scolaire accueillant des enfants atteints de troubles des fonctions cognitives ou mentales (TFC), de troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA) et de troubles du spectre autistique (TSA). L'arrondissement compte aussi une Unité d'Enseignement pour Enfants Autistes (UEEA) et 4 unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A).

Il y a une part importante d'enfants scolarisés à l'école maternelle et élémentaire dans l'enseignement privé. Ces enfants peuvent fréquenter les centres de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Les enfants du 17^e arrondissement fréquentent légèrement moins les TAP et l'étude-goûter que la moyenne parisienne. Parmi les enfants qui fréquentent ces moments, on note une surreprésentation des QF extrêmes (QF 1 et 2 et QF 9 et 10).



Les Parisiennes et les Parisiens ont eu la possibilité de partager leurs attentes et leurs propositions quant au PEDT par le biais d'une enquête réalisée sur la plateforme idées.paris.fr. Cette enquête a montré l'intérêt des familles du 17^e arrondissement pour l'ensemble des axes du PEDT, plus marqué sur la formation des professionnels, les actions de sensibilisation des enfants à divers thématiques (lutte contre les discriminations, écologie et développement durable, citoyenneté), et le renforcement de la communication avec les familles.

crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

2 – Axes stratégiques et objectifs opérationnels locaux

Au regard du contexte local et des attentes exprimées par les familles, il a été décidé de construire le PEDT sur un plan d'action organisé en 5 axes pédagogiques issus des axes stratégiques du PEDT Parisien, avec deux axes transverses présents dans la réflexion sur chacun des axes pédagogiques. Ces axes reprennent ceux du volet parisien du PEDT.

Les axes pédagogiques qui structurent le plan d'action sont les suivants. Il n'y a pas de priorisation entre ces 5 axes, mais tous n'ont pas vocation à être traités dans le même temps. Un échéancier permettra d'organiser le travail échelonné sur les 5 années du PEDT.

1 - Renforcer la fluidité et la continuité des parcours éducatifs

La prise en charge de l'enfant de 0 à 16 ans est rythmée par des changements d'établissements, qui peuvent entraîner des ruptures dans le parcours et le suivi des enfants. L'objectif de ce PEDT sera d'accompagner au mieux ces passages, en les élargissant notamment sur le temps scolaire et sur l'entrée au collège.

2 - Favoriser l'égalité et la réussite éducative de tous les enfants et adolescents

Des dispositifs et actions visant à favoriser la mixité et à accompagner la scolarité des enfants sont mis en place sur l'arrondissement. Dans la continuité du travail réalisé à l'échelle parisienne, un groupe de travail s'est concentré sur la question de l'égalité et de la lutte contre les stéréotypes de genre dans les EAPE et les écoles.

La modification de la structure sociale de certains quartiers, l'existence d'un quartier politique de la Ville et l'accueil notamment d'enfants de centres d'hébergement d'urgence a mis en évidence la nécessité d'identifier certains secteurs où des actions et des projets spécifiques pourraient être menés.

3 - Renforcer l'inclusion des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers

L'inclusion des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers est un des axes forts de travail de la CASPE 16/17 depuis plusieurs années.

Au-delà de la sensibilisation des enfants à l'inclusion, il a été fait le choix de centrer le travail de ces prochaines années sur les pratiques professionnelles, et notamment l'accueil et l'accompagnement des enfants et de leurs familles, ainsi que sur le renforcement du travail partenarial entre les professionnels de la communauté éducative et avec les associations.

*Idées des habitants du 17ème**

« Créer une communication entre enseignants/encadrants des activités scolaires et extra scolaires »

« Sensibiliser les enfants non atteints de handicaps et favoriser les parrainages »

« Développer les projets qui ont un impact dans la ville (en collaboration avec la ville, les commerces, les citoyens ...) »

**Source: consultation sur idee.paris.fr réalisée du 1er au 22 mars 2021*



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

4 - Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents

Les réflexions sur la prise en compte du bien-être des enfants et sur le développement des compétences psychosociales se développent pour s'inscrire au cœur des pratiques professionnelles.

Les groupes de travail qui se sont réunis sur cet axe se sont concentrés sur la prise en compte et l'adaptation continue des pratiques et de l'organisation des accueils pour favoriser le bien-être des enfants.

5 - Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable

Des actions de sensibilisation ponctuelles à l'écologie et au développement durable sont mises en place dans les établissements d'accueil de la petite enfance et les écoles. Les groupes de travail ont réfléchi à la systématisation de la participation active des enfants à l'organisation de certaines journées, et à donner un rôle central à la thématique écologique, en intégrant les familles aux actions mises en place.

Les axes transverses, qui ont pour vocation d'irriguer toutes les réflexions et les actions menées sur les 5 axes pédagogiques sont les suivants :

⇒ Développer la place et le rôle des familles

L'objectif est de mettre au cœur des pratiques professionnelles le rapport aux familles, de favoriser la communication mais aussi de donner aux familles un rôle actif dans la prise en charge de leurs enfants et la construction de certains projets.

⇒ Favoriser le travail collaboratif entre professionnels et capitaliser sur ses apports.

Afin d'améliorer les pratiques professionnelles de tous, mais aussi de créer un collectif de travail au sein de l'arrondissement entre professionnels de la petite enfance et professionnels de l'animation, ainsi qu'avec les partenaires, signataires du PEDT et autres institutions et associations, il sera fait attention à veiller dans les pratiques à favoriser les échanges entre professionnels et les retours d'expérience.



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

Les 5 groupes de travail réunissant 63 représentants de la communauté éducative locale ont permis de dégager 12 objectifs opérationnels prioritaires.

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels
Renforcer la fluidité et la continuité des parcours éducatifs (Axe parisien 1)	<ul style="list-style-type: none"> • Fluidifier les passages entre les différents établissements • Donner du sens et de la cohérence au parcours de l'enfant et de l'adolescent
Favoriser l'égalité et la réussite éducative de tous les enfants et adolescents (Axe parisien 2)	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre les stéréotypes de genre et développer des actions visant à favoriser l'égalité filles / garçons • Identifier les établissements ou secteurs à accompagner plus particulièrement • Utiliser tous les langages comme vecteur de réussite
Renforcer l'inclusion des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers (Axe parisien 3)	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des outils pour améliorer les pratiques professionnelles afin de garantir un accueil inclusif des enfants et des adolescents et un accompagnement actif des familles • Développer des actions de sensibilisation au handicap et à l'inclusion auprès des enfants et adolescents
Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents (Axe parisien 4)	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter les moments de transition dans la journée de l'enfant • Améliorer la prise en compte des rythmes naturels de l'enfant
Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable (Axe parisien 6)	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'expression et la participation des enfants et adolescents au quotidien • Construire des projets fédérateurs pour les 0 / 16 ans • Promouvoir l'éducation à la citoyenneté et au développement durable

3 – Actions locales

N° action locale	Action	Axe parisien
1	Élargir les projets « passerelle » pour les enfants de 3 ans entrant en maternelle	1) Renforcer la fluidité et la continuité des parcours éducatifs
2	Mettre en place des passerelles pour les enfants entrant en collège	
3	Développer les espaces petite enfance l'été	
4	Travailler à la cohérence des activités proposées sur les différents temps de l'enfant (scolaire, périscolaire)	
5	Développer les projets autour des langues, du langage et de la culture	
6	Former les professionnels aux bonnes postures contre les stéréotypes	2) Favoriser l'égalité et la réussite éducative de tous les enfants et adolescents
7	Revitaliser et mettre à profit les Bibliothèques et centres de documentation (BCD) et les Espaces premiers livres (EPL) sur les différents temps de l'enfant	
8	Mettre en place des « ateliers philo » réguliers	
9	Développer les espaces ludiques propices aux différentes formes d'apprentissage	
10	Proposer des parcours ouverts sur toutes les formes de langages et apprentissages dans les écoles accueillant des publics plus fragiles	
11	Développer les rencontres inter-centres de loisirs	3) Renforcer l'inclusion des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers
12	Outiller les professionnels pour favoriser un accueil et un accompagnement de qualité	
13	Créer un réseau inclusion sur la circonscription pour améliorer l'accueil des enfants et les pratiques professionnelles	
14	Mettre en place et développer des activités de sensibilisation à l'inclusion à destination des enfants	

N° action locale	Action	Axe parisien
15	Lutter contre les risques des réseaux sociaux	4) Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents
16	Mettre en place des espaces et des ateliers de bien-être pour les enfants	
17	Ritualiser les transitions au sein de la structure	
18	Ritualiser les transitions avec les familles	
19	Mettre en place une « journée des enfants » 1 fois par mois, dans tous les centres de loisirs	6) Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable
20	Mettre en place une « journée verte », 1 fois par trimestre, dans tous les centres de loisirs	
21	Créer un réseau d'animateurs référents sur la thématique de l'environnement et de la participation	
22	Développer des jardins pédagogiques	
23	Mettre en place des actions d'éducation au goût et de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire	

4 - Gouvernance locale

Dénomination instance	Comité de suivi local du PEDT
Fréquence	2 fois par an en fin d'année scolaire (juin/ juillet) et en fin d'année civile (décembre)
Présidence	Mairie d'arrondissement
Organisation	CASPE
Membres	<ul style="list-style-type: none"> - Élus - CASPE - IEN - Caf - Caisse des écoles - Services déconcentrés : DJS, DASES, DAC (facultatif)
Rôle	Assurer la mise en œuvre et le suivi du PEDT sur la période 2021-2026



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

NOTES